

BUDGET DE 2014

Mardi 17 décembre 2013

Seul le texte lu fait foi.

« *Un budget de transition* »

Bonsoir, Mesdames,
Bonsoir, Messieurs,

Je suis très heureux de vous présenter le budget de 2014 de Gatineau, le premier du conseil municipal élu le 3 novembre dernier. La préparation d'un budget municipal est un travail de longue haleine. Les documents étudiés lors des discussions préparatoires représentent des mois de travail. Tous les services de la Ville sont mis à contribution afin de présenter un budget équilibré, le tout chapeauté par le Service des finances et la Direction générale.

Cette année, les douze nouveaux élus ont dû absorber rapidement une quantité considérable de données. Ainsi, je remercie l'Administration pour sa précieuse collaboration et les élus pour l'application dont ils ont fait preuve tout au long des discussions.

Nous avons fait un choix, sage à mon avis, de reporter au début de 2014 certaines discussions. Le report nous permettra d'avoir le temps d'aller au fond des choses. Il s'agit notamment des discussions sur les frais de croissance, le fonds des communautés et sur la tarification des services. Sur ce dernier point, nous voulons faire une révision de l'ensemble de la tarification des services municipaux sur la base des principes d'équité, d'efficacité et d'accessibilité.

Nous commencerons, relativement rapidement en début d'année, une réflexion sur les grandes orientations budgétaires pour que le budget de 2015 porte plus clairement la marque du nouveau conseil.

Les discussions entourant la préparation de ce budget se sont tenues en public du 25 au 28 novembre et ont été publiées dans le site Web municipal. Vous pouvez encore les consulter si vous le souhaitez.

Je crois que Gatineau est la seule ville au Québec à tenir ses discussions budgétaires principalement en public et nous pouvons en être fiers.

Au cours des prochaines années, Gatineau entend pousser encore plus loin les pratiques de transparence dans la gestion des affaires municipales. À titre d'exemple, les séances du conseil municipal qui sont présentement télédiffusées, puis disponibles en différé dans le site Web de la Ville, seront accessibles en direct dans Internet dès janvier 2014.

Enjeux et obligations de la Ville de Gatineau

Notre ville a connu une décennie de croissance soutenue sur les plans démographique et économique. Elle a notamment franchi le cap des 270 000 habitants en début d'année, une augmentation de près de 5000 citoyens comparativement à janvier 2012. Cette croissance est une bonne nouvelle, mais elle met une pression importante sur l'ensemble de nos services, des bibliothèques aux plateaux sportifs, en passant par les routes et les usines. Cette année, les répercussions des compressions de personnel à la fonction publique fédérale sont un autre facteur important dont nous devons tenir compte. Ces compressions ont un impact important dans le domaine de l'immobilier, ce qui affecte nos revenus.

Tenant compte de l'ensemble de ces enjeux, le conseil municipal vous présente ce soir un budget équilibré de 526 millions \$.

Pour un compte de taxes résidentielles médian, l'augmentation en 2014 équivaut à 2,9 %, ou 67 \$.

L'augmentation de taxes se divise en deux parties. Le premier 1 % représente la taxe dédiée aux infrastructures. Cette taxe dédiée, en place depuis trois ans, est nécessaire considérant le rattrapage massif à faire en matière d'infrastructures. Elle est aussi un de nos principaux arguments pour convaincre les autres ordres de gouvernement de nous aider : nous faisons nos devoirs, ils doivent faire les leurs.

La deuxième partie de la hausse est de 1,9 %. Cette hausse constitue un retour au principe du plan financier à long terme que s'est donné Gatineau. Pour éviter les variations trop importantes des taxes, Gatineau fixe chaque année sa hausse de taxes de base au niveau de l'indice des prix à la consommation « ciblé » par la Banque du Canada, c'est-à-dire 2 %. L'indice « cible » est une moyenne souhaitée à long terme, non pas un indice annuel. C'est à partir de cette hausse minimale que Gatineau entend maintenir son offre de service et gérer sa croissance.

Les revenus

Les taxes foncières représentent près de 85 % des recettes de la Ville de Gatineau, soit 447 millions \$.

Les autres entrées de fonds de la Ville de Gatineau découlent des éléments suivants :

- Les **droits de mutation** qui représentent 3,1 % des revenus;
- La **tarification** des services qui compte pour 3,5 % des revenus;
- Les **subventions** qui comptent pour 2,7 % des revenus;
- Les **amendes** qui représentent 2,3 % des revenus;
- Les diverses autres sources pour 3,4 %.

La tarification, même si son apport est limité, est un autre élément qui fournit des revenus à la Ville. Ils se chiffrent à 18,5 millions \$ et représentent 3,5 % des revenus du budget. Cette année, le conseil municipal a choisi de limiter la hausse pour les aînés, les familles, les camps de jour et les activités aquatiques.

Comme je l'ai indiqué précédemment, durant ce mandat, nous voulons faire une révision de l'ensemble de la tarification des services municipaux sur la base des principes d'équité, d'efficacité et d'accessibilité.

Les investissements dans les services et les infrastructures

Les variations au budget de fonctionnement de la Ville et les **bonifications sur le plan des services représentent 1,9 %** de cette augmentation et incluent, entre autres, les éléments suivants :

- Une augmentation de la quote-part versée à la **Société de transport de l'Outaouais (STO)** de l'ordre de 3,7 millions \$, pour un montant total de 51,3 millions \$. La contribution de Gatineau au budget de la STO s'élève maintenant à 47 %. De ces 3,7 millions, 1,4 million \$ iront aux ajustements nécessaires pour le Rapibus;
- Une augmentation de 1,2 million \$ pour l'ajout d'équipement et d'effectifs (treize pompiers) dans la cadre du **Schéma de couverture de risques en incendie**;
- Une contribution de 590 000 \$ pour compléter la mise en place du **Plan d'organisation policière**;
- Depuis la fusion, près de 40 % des nouveaux postes créés à Gatineau sont des postes de policiers ou de pompiers, une obligation donnée aux Villes par le gouvernement du Québec, sans réelle contrepartie financière.

Le budget de cette année permet également une légère bonification des services municipaux. Parmi celles-ci, mentionnons :

- 229 000 \$ qui iront à la **Politique du patrimoine, la politique culturelle et aux fêtes et festivals**;
- 300 000 \$ qui iront à la **Politique de développement social**;
- 925 000 \$ qui permettront l'achat d'heures de glace et d'heures de surface synthétique supplémentaires au **centre Branchaud-Brière**;
- Amélioration de notre réseau de **sentiers récréatifs**, pour un investissement à 1,8 million \$ en 2014;
- 250 000 \$ serviront au plan de gestion de **l'agrire du frêne**.

Les infrastructures

Depuis plusieurs années, Gatineau a aussi mis en place de nombreuses mesures afin d'investir de façon plus importante dans ses infrastructures. En plus de la taxe dédiée aux infrastructures de 1 %, la Ville a recours systématiquement aux programmes de subvention des autres ordres de gouvernement.

En 2014, la Ville de Gatineau consacrera 96 millions \$ à ses **infrastructures municipales**. Il s'agit d'un montant colossal. Nous devons faire face à la croissance municipale tout en contribuant à un rattrapage plus que nécessaire dans nos infrastructures. On ne le répétera jamais assez, les Villes doivent entretenir 58 % des infrastructures publiques alors qu'elles ne reçoivent que 8 % des taxes et impôts payés par les contribuables. On ne se surprendra pas que nos infrastructures se dégradent. Sans Québec et sans Ottawa, Gatineau peut limiter les dégâts, sans plus. Les autres paliers de gouvernement doivent augmenter encore leurs contributions.

De ces 96 millions \$, les **parcs et infrastructures récréatives, sportives et communautaires** recevront 3,5 millions \$ et une somme de 1,8 million \$ sera investie dans les **sentiers récréatifs, dont de la réfection majeure** en 2014.

Une enveloppe annuelle de 1,2 million \$ sera également reconduite pour le **programme Rénovation Québec (PRQ)**. Par ailleurs 125 **logements sociaux** seront construits par l'entremise du programme AccèsLogis Québec pour un investissement de 2,1 millions \$.

État des dépenses

L'augmentation des dépenses municipales est limitée à 4 %.

De plus, en 2014, nous accélérerons le processus de révision des dépenses. Nous visons pour cette première année un important effort de rationalisation. Il nous apparaît essentiel de nous assurer que nos modes de fonctionnement soient optimaux et que chaque dollar recueilli chez nos citoyens soit utilisé à bon escient. Nous voulons également entreprendre un processus de révision similaire à la STO.

La dette de la Ville de Gatineau, à la fin de l'année 2013, se chiffrait à 528,5 millions \$. En 2014, elle atteindra 570,7 millions \$, une augmentation de 42 millions \$. Cette augmentation vient essentiellement d'investissements pour les travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau (36,5 millions \$). L'augmentation de la dette permet aussi à Gatineau de bénéficier des subventions gouvernementales pour la réfection de ses infrastructures et de faire des travaux de l'ordre de 105 millions \$. Alors qu'au moment de la fusion le service de la dette représentait 23 % du budget municipal, il ne représente plus aujourd'hui que 12 % de nos dépenses. Gatineau gère sa dette de façon efficiente, ce qui lui permet de pallier en partie le sous-investissement passé en matière d'infrastructures.

Enjeux budgétaires supplémentaires

Il est nécessaire de souligner la trop grande dépendance des Villes du Québec à l'impôt foncier. La Ville dépend de cet impôt pour 85 % de ses revenus. Depuis des années, toutes les Villes du Québec demandent au gouvernement provincial d'agir. Québec avance beaucoup trop lentement sur cette question.

Il y a urgence à diversifier les sources de revenus des Villes. Dans l'année qui vient, nous continuerons de mettre cette question sur la table lors de la renégociation du partenariat fiscal et financier avec Québec. Je le répète, depuis la fusion, près de 40 % des embauches faites par la Ville ont été des policiers et des pompiers. Il s'agit d'une obligation du gouvernement du Québec, sans réelle contrepartie financière.

Nous devons aussi continuer de demander à Québec d'augmenter les fonds attribués au logement abordable. Nous sommes dépendants de Québec dans ce dossier-là également et Québec doit mettre à notre disposition plus de logements. L'accès au logement est la clé de la lutte contre la pauvreté.

Nous entreprendrons également en 2014 des discussions avec nos employés sur la pérennité de nos caisses de retraite. La crise financière de 2008 a fait très mal aux caisses de retraite. Nous entamons cette ronde de négociations en ayant comme objectifs d'assurer la pérennité des régimes de retraite et de protéger les intérêts des contribuables municipaux.

Conclusion

Le budget que nous adoptons ce soir en est un responsable et prévoyant. Grâce à des investissements adéquats pour améliorer notre ville, il offre aux citoyennes et aux citoyens de Gatineau des services de qualité, des services qui permettront de continuer à bâtir une ville où les gens peuvent s'épanouir dans toutes les facettes de leur vie.

Il s'agit en même temps d'un budget de transition dans lequel le nouveau conseil municipal laisse ses premières marques. Nous posons les premiers jalons d'un mandat qui s'annonce très chargé, mais aussi très important pour le développement de Gatineau.